

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT Net
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	
Immobilisations en non valeurs [A]	8 429 014,28	5 469 831,98	2 959 182,30	3 891 250,01
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 429 014,28	5 469 831,98	2 959 182,30	3 891 250,01
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles [B]	68 126 911,95	53 948 304,35	14 178 607,60	15 515 273,83
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	56 453 172,99	53 948 304,35	2 504 868,64	4 963 726,00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 673 738,96		11 673 738,96	10 551 547,83
Immobilisations corporelles [C]	232 830 226,65	70 610 825,61	162 219 401,04	143 557 542,80
Terrains	28 707 730,00		28 707 730,00	28 707 730,00
Constructions	22 997 288,01	18 848 888,82	4 148 399,19	5 082 572,63
Installations techniques, matériel et outillage	10 137 586,35	8 286 994,23	1 850 592,12	2 863 345,79
Matériel de transport	1 831 571,23	1 194 490,19	637 081,04	920 352,89
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	47 214 962,70	41 379 994,77	5 834 967,93	9 206 935,65
Autres immobilisations corporelles	2 537 037,81	900 457,60	1 636 580,21	1 636 580,21
Immobilisations corporelles en cours	119 404 050,55		119 404 050,55	95 140 025,63
Immobilisations financières [D]	50 158 020,14	50 158 020,14	50 158 020,14	50 158 020,14
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	144 800,00		144 800,00	144 800,00
Titres de participation	50 000 000,00		50 000 000,00	50 000 000,00
Autres titres immobilisés	13 220,14		13 220,14	13 220,14
Ecart de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	359 544 173,02	130 028 961,94	229 515 211,08	213 122 086,78
Stocks [F]				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant [G]	67 072 359,69	11 745 000,00	55 327 359,69	58 532 409,19
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	45 721,16		45 721,16	
Clients et comptes rattachés	56 447 924,46	11 745 000,00	44 702 924,46	51 383 976,05
Personnel	112 356,00		112 356,00	126 280,00
Etat	9 736 493,13		9 736 493,13	6 431 140,06
Comptes d'associés				
Autres débiteurs				
Comptes de régularisation- Actif	729 864,94		729 864,94	591 013,08
Titres valeurs de placement [H]	100 813 845,47	100 813 845,47	100 813 845,47	92 816 904,13
Ecart de conversion actif [I] Eléments circulants				
TOTAL II (F+G+H+I)	167 886 205,16	11 745 000,00	156 141 205,16	151 349 313,32
Trésorerie-Actif	4 093 082,40	4 093 082,40	4 093 082,40	4 834 278,07
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	4 089 547,26		4 089 547,26	4 824 419,83
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	3 535,14		3 535,14	9 858,24
TOTAL III	4 093 082,40	4 093 082,40	4 093 082,40	4 834 278,07
TOTAL GENERAL I+II+III	531 523 460,58	141 773 961,94	389 749 498,64	369 305 678,17

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION	121 865 108,03		121 865 108,03	113 892 448,13
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	102 864 080,66		102 864 080,66	98 537 616,58
Chiffre d'affaire	102 864 080,66		102 864 080,66	98 537 616,58
Variation de stocks de produits (I)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	19 001 027,37		19 001 027,37	15 354 831,55
Total I	121 865 108,03		121 865 108,03	113 892 448,13
II CHARGES D'EXPLOITATION	93 159 561,51		93 159 561,51	98 848 250,77
Achats revendus(2) de marchandises				
Achats consommés(2) de matières et fournitures	7 783 095,17		7 783 095,17	7 385 506,63
Autres charges externes	21 524 129,56		21 524 129,56	28 066 803,01
Impôts et Taxes	725 452,90		725 452,90	726 535,90
Charges de personnel	34 151 420,71		34 151 420,71	36 798 779,59
Autres charges d'exploitation	342 857,14		342 857,14	342 857,14
Dotations d'exploitation	28 632 606,03		28 632 606,03	25 527 768,50
Total II	93 159 561,51		93 159 561,51	98 848 250,77
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	28 705 546,52		28 705 546,52	15 044 197,36
IV PRODUITS FINANCIERS	625 421,07		625 421,07	2 204 441,65
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
Gains de change	757,40		757,40	31 526,72
Intérêts et autres produits financiers	624 663,67		624 663,67	2 172 914,93
Reprises financières : transfert charges				
Total IV	625 421,07		625 421,07	2 204 441,65
V CHARGES FINANCIÈRES	222 951,40		222 951,40	246 842,71
Charges d'intérêts				149,79
Pertes de change	222 951,40		222 951,40	143 002,28
Autres charges financières				103 690,64
Dotations financières				
Total V	222 951,40		222 951,40	246 842,71
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	402 469,67		402 469,67	1 957 598,94
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	29 108 016,19		29 108 016,19	17 001 796,30

BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	334 068 249,46	321 508 935,45
Capital social ou personnel (1)	100 000 000,00	100 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	100 000 000,00	100 000 000,00
Dont versé	100 000 000,00	100 000 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 082 860,31	4 082 860,31
Autres réserves	16 509 802,98	16 509 802,98
Report à nouveau (2)	191 155 168,24	191 155 168,24
Résultat en instance d'affectation	9 761 103,92	
Résultat net de l'exercice (2)	12 559 314,01	9 761 103,92
Total des capitaux propres (A)	334 068 249,46	321 508 935,45
Capitaux propres assimilés (B)		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)		
Emprunts Obligataires		
Autres dettes de financement		
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Ecart de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	334 068 249,46	321 508 935,45
Dettes du passif circulant (F)	42 594 729,18	41 150 742,72
Fournisseurs et comptes rattachés	13 223 584,14	10 880 861,23
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel	1 517 708,81	1 752 946,24
Organismes sociaux	1 658 686,62	1 823 783,51
Etat	20 060 588,47	19 731 870,86
Comptes d'associés		
Autres créanciers	6 134 161,14	6 961 280,88
Comptes de régularisation passif		
Autres provisions pour risques et charges (G)	13 086 520,00	6 646 000,00
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)		
TOTAL II (F+G+H)	55 681 249,18	47 796 742,72
TRESORERIE PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (Soldes créditeurs)		
TOTAL III	389 749 498,64	369 305 678,17

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)-Suite

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	29 108 016,19		29 108 016,19	17 001 796,30
VIII PRODUITS NON COURANTS	202 591,48		202 591,48	362 871,69
Produits des cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	202 591,48		202 591,48	362 871,69
Reprises non courantes : transferts de charges				
Total VIII	202 591,48		202 591,48	362 871,69
IX CHARGES NON COURANTES	6 718 790,66		6 718 790,66	295 872,07
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	841 270,66		841 270,66	295 872,07
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	5 877 520,00		5 877 520,00	
Total IX	6 718 790,66		6 718 790,66	295 872,07
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-6 516 199,18		-6 516 199,18	66 999,62
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	22 591 817,01		22 591 817,01	17 068 795,92
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	10 032 503,00		10 032 503,00	7 307 692,00
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	12 559 314,01		12 559 314,01	9 761 103,92
XV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	122 693 120,58		122 693 120,58	116 459 761,47
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	110 133 806,57		110 133 806,57	106 698 657,55
RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	12 559 314,01		12 559 314,01	9 761 103,92

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1 Ventes de Marchandises (en l'état)		
2 - Achats revendus de marchandises		
I = MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT		
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	102 864 080,66	98 537 616,58
3 Ventes de biens et services produits	102 864 080,66	98 537 616,58
4 Variation stocks produits		
5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	29 307 224,73	35 452 309,64
6 Achats consommés de matières et fournitures	7 783 095,17	7 385 506,63
7 Autres charges externes	21 524 129,56	28 066 803,01
IV = VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	73 556 855,93	63 085 306,94
8 + Subventions d'exploitation		
9 - Impôts et taxes	725 452,90	726 535,90
10 - Charges de personnel	34 151 420,71	36 798 779,59
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(1BE)	38 679 982,32	25 559 991,45
11 + Autres produits d'exploitation		
12 - Autres charges d'exploitation	342 857,14	342 857,14
13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	19 001 027,37	15 354 831,55
14 - Dotations d'exploitation	28 632 606,03	25 527 768,50
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	28 705 546,52	15 044 197,36
VII + RESULTAT FINANCIER	402 469,67	1 957 598,94
VIII = RESULTAT COURANT (+ou-)	29 108 016,19	17 001 796,30
IX + RESULTAT NON COURANT	-6 516 199,18	66 999,62
15 - Impôts sur les résultats	10 032 503,00	7 307 692,00
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	12 559 314,01	9 761 103,92

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

I	Résultat net de l'exercice	12 559 314,01	9 761 103,92
	Bénéfice +	12 559 314,01	9 761 103,92
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	9 678 606,03	9 461 768,50
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation		
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées		
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	22 237 920,04	19 222 872,42
10	- Distributions de bénéfices		
II	= AUTOFINANCEMENT	22 237 920,04	19 222 872,42

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MAROCLEAR S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 334 068 249 dont un bénéfice net de MAD 12 559 314.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MAROCLEAR S.A au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 13 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

Coopers Audit Maroc S.A



Abdellah LAGHCHAOUI
Associé

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. CONVENTION CONCLUE AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2022.

Casablanca, le 13 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

Coopers Audit Maroc S.A



Abdellah LAGHCHAOUI
Associé